



ASSEMBLÉE
NATIONALE

GROUPE D'ETUDES PARLEMENTAIRE
SUR LA LONGEVITE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ

Compte rendu de la réunion du mardi 23 février 2010

Ordre du jour :

« Evolution démographique et migrations »

par M. Hervé LE BRAS

Démographe, Historien, Ecrivain, Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et Directeur du Laboratoire de démographie historique (EHESS/CNRS)

Présents :

Denis JACQUAT, président (Moselle).
Danièle HOFFMAN- RISPAL, présidente (Paris)
Georges COLOMBIER (Isère).



ASSEMBLÉE
NATIONALE

GROUPE D'ETUDES PARLEMENTAIRE
SUR LA LONGEVITE

INTERVENTION DE M. HERVE LE BRAS

A partir de séries de tableaux et graphiques présentés sur écran, Hervé Le Bras a souhaité tout d'abord souligner les nombreuses difficultés à mesurer les migrations dans la France actuelle avant d'aborder le sujet du vieillissement.

La mesure des migrations nettes dans la France actuelle

Les tableaux montrent une certaine stabilité des titres délivrés aux ressortissants de pays tiers depuis 2003.

La migration nette suit le cycle économique. Après l'afflux d'immigrés de 1955 à 1973 avec un pic en 1962 correspondant à l'arrivée des rapatriés d'Algérie, l'immigration de travail a cessé en 1975. Depuis 1980, l'immigration familiale suit les cycles économiques.

Les méthodes de calcul du solde migratoire

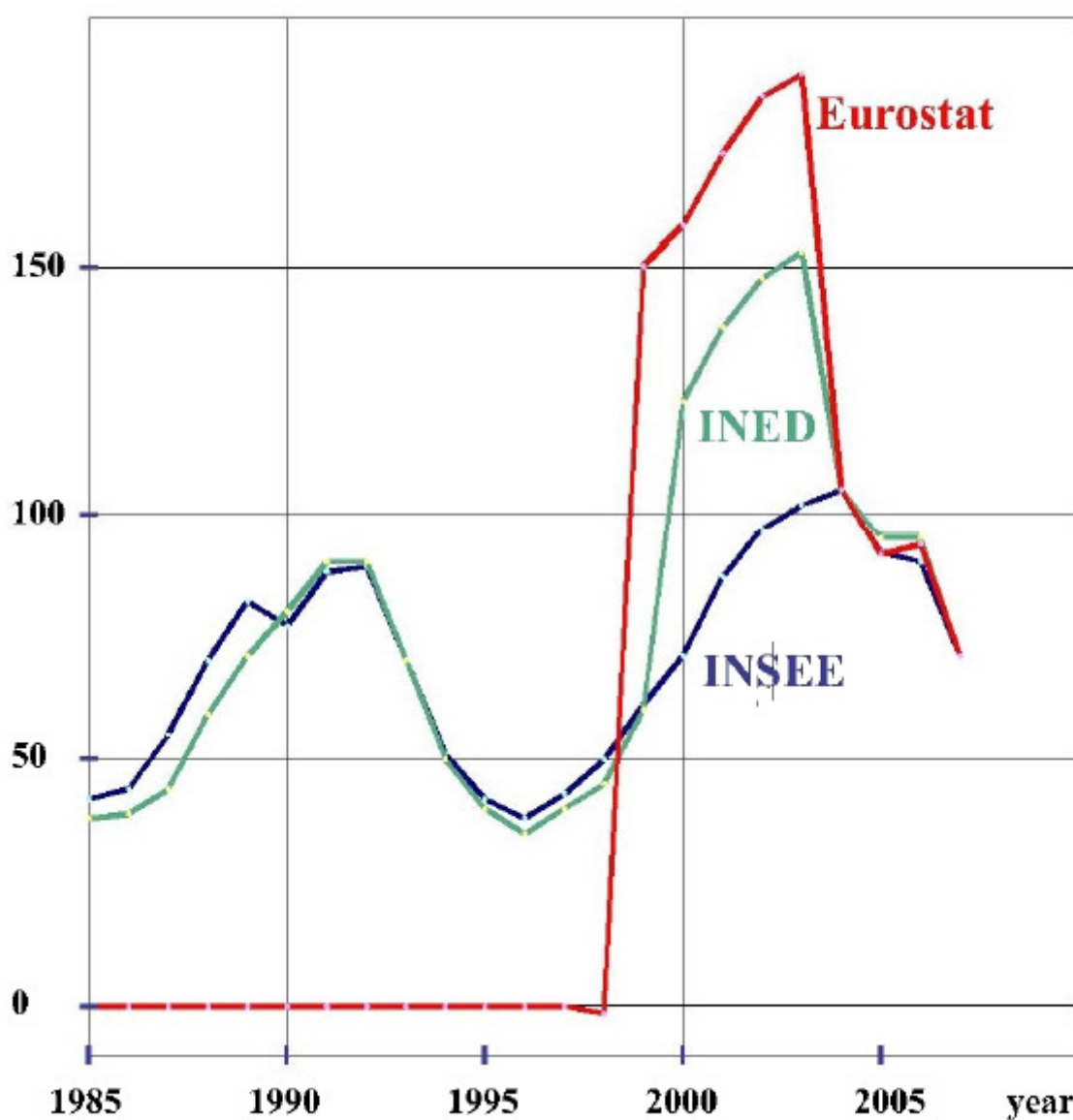
Les chiffres du solde migratoire de l'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques), de l'INED (institut national d'études démographiques) et d'EUROSTAT sont différents en raison de méthodes de calcul différentes.



ASSEMBLÉE
NATIONALE

GROUPE D'ETUDES PARLEMENTAIRE
SUR LA LONGEVITE

solde migratoire (milliers)





ASSEMBLÉE
NATIONALE

GROUPE D'ETUDES PARLEMENTAIRE
SUR LA LONGEVITE

Jusqu'au dernier recensement de 1999, la méthode habituelle de calcul du solde migratoire était la suivante :

Population (recensement 1999) - population (recensement 1990)
= naissances (1990-99) - décès (1990-99) + solde migratoire (1990-99)

En fait le solde migratoire a été calculé de la façon suivante :

Solde migratoire = (entrées légales d'étrangers) - (sorties estimées d'étrangers).

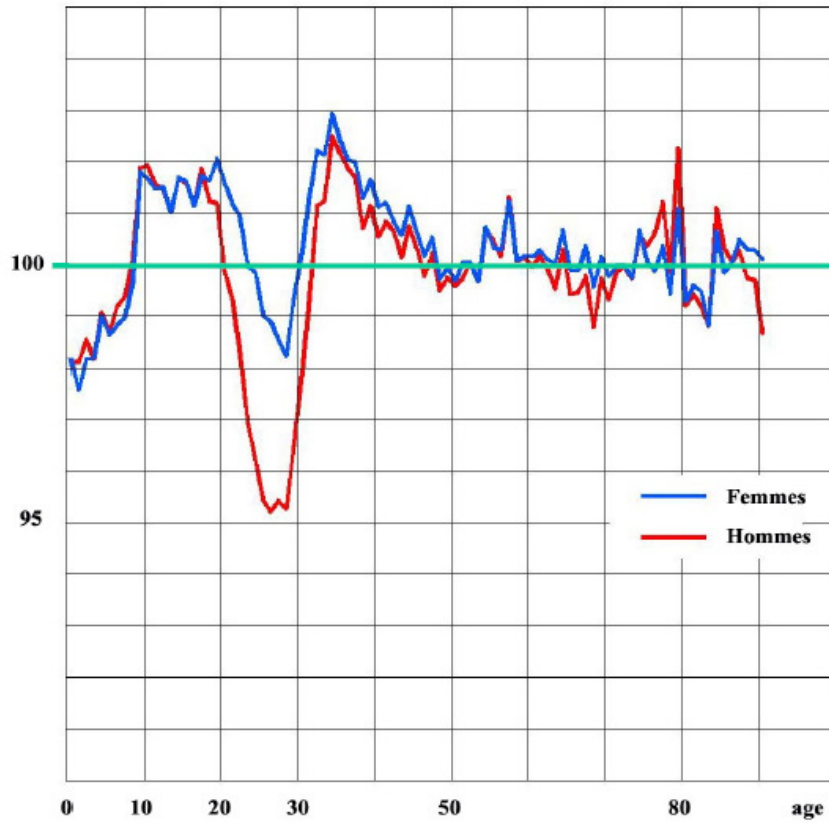
Hervé Le Bras a fait plusieurs remarques sur ce mode de calcul :

Les sorties qui sont estimées sont en réalité inconnues. Le calcul des entrées dépend de la durée de séjour. La moitié des entrants (touristes, titulaires d'un permis temporaire...) sortent. Les entrées correspondant à des séjours de plus de 5 ans sont de l'ordre de 60000. Des mouvements de va et vient sont à prendre en compte. Les régularisations sont comptées comme des entrées légales.

Le calcul des soldes migratoires par âge de 1970 à 2006 à l'aide des pyramides des âges annuelles et des décès annuels par âge fournis par l'INSEE semble plus satisfaisant pour Hervé Le Bras. Entre 1990 et 1999, 5 % des 20 à 30 ans ont émigré.



GROU



Nombre de personnes présentes à chaque âge en 1999 pour 100 personnes en 1990 (corrigé des décès)



ASSEMBLÉE
NATIONALE

GROUPE D'ETUDES PARLEMENTAIRE
SUR LA LONGEVITE

Les migrations pour compenser le vieillissement ?

Pays	Population	Emploi	Charge des actifs
France	0	4518	67611
Allemagne	13318	20845	80868
Autriche	785	1703	11920
Belgique	767	1553	9892
Bulgarie	2098	2710	6926
Danemark	212	550	6875
Espagne	2838	10280	71571
Estonie	172	278	911
Finlande	0	371	7089
Grèce	1583	2867	12214
Hongrie	1747	2639	11996
Irlande	0	30	11475
Italie	9131	15400	58342
Lettonie	408	595	1898
Lituanie	588	767	3148
Luxembourg	13	47	475
Malte	29	76	1142
Pays-Bas	761	2203	29403
Pologne	5976	10130	80092
Portugal	932	2143	12825
Royaume-Uni	0	4298	58526
Roumanie	4020	5846	24932
Rép. Tchèque	1736	3116	23093
Slovaquie	718	1354	14193
Slovénie	340	604	3626
Suède	113	766	8542
Chypre	0	74	1816
Total	48284	95765	621402
En bloc	44070	93341	589560

**Immigration totale
2005-2050
pour maintenir
soit la population totale
soit la population active
soit la charge des actifs
(en milliers)**

Il n'est pas envisageable que les migrations compensent le nombre de personnes à la charge des actifs.

L'Allemagne aurait besoin de 13 millions de personnes pour maintenir sa population active.

Il est évident que les migrations ne rééquilibreront pas les régimes de retraite. Cependant, on note que la population active a augmenté en France non pas pour des raisons démographiques mais en raison de l'accroissement du taux d'activité des femmes. Les femmes qui entrent dans la



GROUPE D'ETUDES PARLEMENTAIRE
SUR LA LONGEVITE

population active apportent aujourd'hui leurs cotisations au régime de retraite et ne percevront leur pension pas avant quarante ans.
Par ailleurs, la population française devrait continuer d'augmenter jusqu'en 2050.

Une fenêtre démographique au sud de la Méditerranée ?

L'Algérie et le Maroc ont une démographie proche de celle de la France. Le nombre d'adultes y est important car le nombre de naissances diminue et la population âgée y est encore faible.

.

ECHANGES AVEC LES PARLEMENTAIRES ET PERSONNES INVITEES

Sur la question des migrations comme solution à la diminution de la population active, Danièle Hoffmann-Rispal indique que dans les pays scandinaves, la population active sera en 2050 en nombre insuffisant pour non seulement assurer les retraites des personnes âgées mais également pour leur apporter les soins et services dont elles auront besoin. C'est pourquoi la robotisation y est d'ores et déjà très développée.

Interrogée sur les sources d'immigration possibles, Hervé Le Bras précise que la fécondité a chuté dans les pays d'Asie du sud-est, Inde compris. Les populations disponibles se trouvent en Afrique tropicale et équatoriale. Par ailleurs, le profil des migrants a changé. Dans les années 1960-70, arrivaient de l'étranger des ruraux avec charges de famille tandis que de nos jours arrivent des urbains célibataires avec un niveau d'éducation comparable à celui de Français. Ne migrent pas les plus démunis mais des populations disposant d'un capital et de facilités sociales.

Sur la démographie, Georges Colombier pose la question de l'évolution de l'espérance de vie. Hervé Le Bras précise que sa constante augmentation d'environ deux mois par an devrait nous amener à accepter l'idée de travailler et cotiser plus longtemps. Malgré le sentiment que la retraite est un droit et se trouve déconnectée du temps consacré au travail.